

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Poste: 35 fr.
Ou s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 29 Août 1884.

L'ACCORD FRANCO-ALLEMAND.

Le correspondant de Berlin écrit au Matin français:

L'entente entre l'Allemagne et la France faite, ou du moins sur le point de l'être. M. de Courcel est parti aujourd'hui pour Varzin, où il va voir M. de Bismark. Personne ne peut savoir si un traité sera signé et si ce traité comportera une alliance proprement dite ou un accord sur certains points déterminés, ou bien si l'on se contentera simplement d'un échange de déclarations et de promesses.

Je dois dire cependant que, d'après des renseignements puisés à une source autorisée, la France recevrait immédiatement d'importantes compensations territoriales.

D'autre part, le gouvernement français envisagerait à l'égard de l'Allemagne l'abandon de certaines revendications qui lui assureraient la possession de deux grands ports sur la mer du Nord.

Il serait sous-entendu que la France et l'Allemagne prendraient également des engagements concernant leurs politiques coloniales.

Dans un article consacré au conflit franco-chinois, par l'officieuse Gazette de Cologne, il est intéressant de retenir le paragraphe suivant:

« Quand les premières complications se produisirent, tous les Français qui n'étaient pas partisans de la guerre ne cessèrent d'évoquer le « danger allemand ». Tandis que la France se battrait dans l'Extrême-Orient, l'Allemagne en profiterait, disaient-ils, pour envahir la France et parachever l'œuvre laissée inachevée en 1871. Aujourd'hui cette crainte est évanouie. »

Ces avances de l'Allemagne paraissent faibles. Il semble manifeste que l'Allemagne travaille visiblement à brouiller la France

et l'Angleterre; elle a fait échouer piteusement la conférence de Londres convoquée pour sanctionner l'accord franco-anglais en Egypte. Dans cet accord, l'Angleterre s'était fait la part du lion, suivant l'usage; mais si mauvais qu'il fût, c'était un accord; aujourd'hui, le dissentiment est marqué, et l'Allemagne, pour l'accentuer encore, nous invite à entrer dans une alliance continentale contre l'Angleterre. M. de Bismark semble vouloir reprendre, avec les différences voulues par la différence des temps, la conception de Napoléon Ier: le blocus continental. Rapprochement curieux: la politique de Napoléon, qui isolait l'Angleterre dans son île, avait été consacrée officiellement par le décret de Berlin; c'est encore de Berlin que part le coup qui frappe aujourd'hui l'Angleterre.

Le Times rappelle avec raison les efforts incessants tentés par M. de Bismark pour amener une rupture entre les deux grandes puissances occidentales; l'expédition de Tunisie, le conflit égyptien ont semé des causes d'irritation assez vives entre elles, et toujours M. de Bismark a excité la France à se lancer dans ces entreprises si bien faites pour éveiller la jalousie de l'Angleterre. Aujourd'hui encore l'Allemagne nous est favorable dans le conflit chinois, mais, dit le Times, il s'agirait de savoir si cette attitude n'est pas dictée par des motifs tout autres qu'une sympathie désintéressée.

La France marche sur des charbons brûlants à peine recouverts d'une légère couche de cendres.

Ces provenances teutones inspirent au Matin français les réflexions suivantes:

« Quelque confiance que nous ayons dans la sûreté des informations de notre correspondant, nous ne pouvons accueillir cette nouvelle que sous les plus expresses réserves, et nous confessons que notre plume française se refuse presque à écrire ces mots « alliance franco-allemande » qui sont la traduction exacte de la dépêche de notre correspondant. »

Mais la politique n'est pas affaire de sentiment, et nous voulons croire, si tout cela

n'est pas chimérique, si l'on nous demande réellement de passer l'éponge sur le passé, que MM. Jules Ferry et de Courcel ont obtenu des gages suffisants, non-seulement pour être assurés de la bonne foi et de la sincérité de M. de Bismark, mais encore pour faire ratifier par l'opinion publique et le Parlement les conventions qu'ils auront passées. »

Pourquoi il n'y a pas déclaration de guerre.

Parmi les raisons qui empêchent M. Ferry de faire une déclaration de guerre en règle, il en est une d'ordre extérieur qui est majeure à son point de vue.

Une déclaration officielle modifierait la situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères. Elles deviendraient par là même des puissances neutres, et une législation spéciale règle les rapports des neutres et des belligérants. Or, l'Angleterre et les États-Unis ont toujours montré une susceptibilité extrême à l'égard d'une législation qui gêne leur commerce. Grâce à « l'état de représailles » si ingénieusement imaginé par M. Ferry, ces puissances ont pu continuer à échanger leurs produits avec l'Empire du Milieu. Si certaines branches de commerce ont souffert, il y en a d'autres, dit naïvement le Siècle, qui ont prospéré; par exemple, la fabrication des armes.

« A l'heure qu'il est, écrit cet officieux, un navire anglais, chargé de dynamite pour le compte des Chinois, est en route. Or, il est de toute évidence que si la guerre était officiellement déclarée, ce navire tomberait sous le coup de l'article 2 de la déclaration d'avril 1856, « le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre. »

Le gouvernement français aurait le devoir et le droit de saisir la cargaison du navire anglais. Les marchands de Londres n'aiment pas que l'on confisque leur marchandise, et M. Ferry ne veut pas les faire crier.

Il ne saisira donc pas le navire chargé de dynamite, car, légalement, il n'en a pas le droit. Mais le devoir? il n'en subsiste pas moins. Comment! nous faisons la guerre à la Chine, et nos braves marins, qui exposent leur vie pour l'honneur du drapeau, laisseront passer les ballots de dynamite destinés à les faire sauter!

M. Ferry enrichit les Anglais, qui ne lui en savent aucune reconnaissance; il prolonge volontairement la guerre en fournissant aux Chinois les moyens de nous combattre; il augmente par là même et les charges de la nation et les périls de l'armée.

Par ailleurs, la France se trouve dans une situation fautive, et plus longtemps elle laissera ses forces engagées dans l'Extrême-Orient, plus elle augmentera les dangers de sa position en Europe.

Il est évident qu'il se prépare de grands changements dans les rapports des puissances; les entrevues fréquentes des souverains et de leurs chanceliers, l'échec de la Conférence de Londres, la réunion prochaine d'une autre Conférence à Berlin sont les signes extérieurs d'un état de choses fort troublé.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Le ministre de la marine a reçu hier de l'amiral Courbet le télégramme suivant:

« Rivière Min, 27 août, 5 h. 50, soir. »

« Les opérations contre Mingan sont terminées. Toutes les batteries sont détruites, tous les canons hors de service. J'ai fait briser avec du fulmicoton tous les canons de fabrication européenne. »

« Je commence aujourd'hui l'attaque de la passe de Kinpai. »

« COURBET. »

L'Agence Havas publie la dépêche suivante datée de Hong-Kong, 28 août:

« Le consul, M. Scherzer, et les négociants français ont été expulsés de Canton le 23 août par ordre du vice-roi. Ils viennent d'arriver à Hong-Kong. »

rougit de bonheur, mais se dégageant aussitôt de cette étreinte et laissant voir ses yeux pleins de larmes:

— Mon cher Bernard, s'écria-t-elle, sauvez Louise, délivrez ma sœur!

— Sauvez ma fille! s'écria le malheureux père en saisissant le bras du capitaine.

En entendant ces cris et en contemplant le visage bouleversé du vieillard qui joignait les mains en le regardant, Bernard comprit de suite l'horrible vérité.

— Où est-elle? s'écria-t-il.

— Au fort de Bicêtre, otage de la Commune!

Bernard n'en écouta pas davantage; déposant un nouveau baiser sur la main que lui tendit sa fiancée, et jetant un coup d'œil expressif à M. de Rumond, il descendit à la hâte et appela Baptiste.

— Un cheval! cria-t-il.

Baptiste lui présenta un nouveau cheval tout harnaché.

Bernard sauta en selle.

— Où sont mes cuirassiers?

Baptiste lui montra du geste une vingtaine d'hommes rangés devant la grille et prêts à le suivre.

Le fidèle et intelligent serviteur ayant appris que Mlle Louise était prisonnière à Bicêtre, avait deviné les ordres de son maître et devancé leur exécution.

Bernard était digne d'un tel dévouement; il se tourna vers Baptiste:

— Merci, mon ami, dit-il en lui tendant la main.

Le brave homme n'avait jamais rêvé tel honneur ni telle récompense; il resta muet, mais une larme de joie brilla dans ses yeux.

— En avant, en avant! au fort de Bicêtre! s'écria Bernard en s'élançant à la tête de ses hommes.

Et les cuirassiers, suivant leur capitaine, se précipitèrent au galop vers les hauteurs.

CHAPITRE XIV

LA MORT D'UN HÉROS.

Le vieillard que nous avons vu s'élançant sur les traces du soldat qui portait au Taciturne l'ordre d'Andermahr, parvint rapidement auprès du fort et y trouva une foule de paysans et de jardiniers qui contemplaient l'embrasement de Paris. Le fort était déjà presque abandonné. Après avoir tiré quelques coups de canon sur Paris et reçu quelques bombes des batteries de Châtillon, les fédérés avaient perdu tout espoir et cessé le feu. Ils s'étaient joints à la multitude, et assis sur les remparts, ou couchés auprès de leurs canons, ils discutaient avec animation. Leur commandant prit la fuite et se cacha à Vincennes, d'autres se répandirent dans la campagne; quelques-uns seulement restèrent avec le Taciturne et le petit Jules Scherer, chargés

de la garde de Mlle d'Elplay, et attendirent les événements.

Cependant, lorsque arriva le fédéré envoyé par Andermahr, un certain mouvement se fit dans la foule. Pressé de savoir des nouvelles précises sur l'issue de la lutte et de connaître les auteurs des incendies qui dévoraient la capitale, le peuple entourait le Taciturne qui lisait péniblement le billet du lieutenant.

La visage du fédéré s'altéra quand il comprit qu'il était chargé de fusiller sa prisonnière, et son émotion fut surprise par ceux qui étaient près de lui:

— Qu'y a-t-il de nouveau? que se passe-t-il à Paris? quel ordre reçois-tu? lui demanda-t-on de toutes parts.

Le Taciturne hésita avant de répondre: cet homme, d'une taille gigantesque et d'une force peu commune, n'était pas entièrement dépravé; il ne comprenait pas l'intérêt qu'avaient le lieutenant et la Commune à l'exécution d'une femme, et son épaisse intelligence s'épuisait en vains efforts pour deviner les motifs qui avaient dicté une pareille résolution. Il vit cependant qu'il était inutile et peut-être dangereux de révéler ce nouveau crime à la foule, et retournant le billet, il lut à haute voix les nouvelles que le commandant du fort avait adressées à Andermahr:

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Le voyant tomber leur chef, les fédérés lâchèrent pied et s'enfuirent au galop vers Bicêtre et Montrouge. Laisant à son lieutenant le soin de les poursuivre, Bernard se précipita, suivi de Baptiste qui avait des prodiges de valeur, vers la maison de M. d'Elplay. Baptiste s'arrêta dans la cour et s'entreint avec Tobie, tandis que le capitaine montait rapidement à la chambre de M. de Rumond, où il pensait trouver toute la famille, fière de sa victoire et heureuse de son retour.

En entendant ses pas, Thérèse se releva, et M. d'Elplay courut à la porte; mais Bernard, sans voir son futur beau-père, s'élança vers sa fiancée et, développant de ses bras:

— Dieu soit béni! s'écria-t-il, qui nous rend à l'autre! Puis ses lèvres se posèrent avec une tendresse infinie sur le front de Thérèse. La jeune fille

» Hier, la cathédrale de Canton a été envahie par la populace et dégagée ensuite par les soldats chinois, sur la demande des consuls qui ont engagé l'évêque et les missionnaires à quitter la ville. »

Le télégramme de l'amiral Courbet, qui a été donné hier, contient une demande de munitions, notamment de boulets.

Il annonce également qu'à bord du croiseur chinois *Gang-Wu*, qui a sauté sous le coup d'une torpille, il y avait trois cents hommes qui ont tous coulé à pic. Le télégramme se trouve ainsi complété.

Au sujet de la demande de munitions, le ministre a fait savoir à l'amiral Courbet que les bâtiments partis le 5 août de Brest ont à leur bord des munitions de toutes sortes, et que l'arsenal de Saïgon recevra également l'ordre de faire un envoi.

C'est en prévision de la durée des opérations que l'amiral Courbet a fait cette demande au ministre de la marine.

On lit dans le Temps :

« D'après des renseignements qu'on nous communique, la chaleur a été tellement suffocante au Tonkin, dans les premiers jours qui ont suivi l'affaire de Bac-Lé, que la colonne du colonel Dugenne et les troupes amenées par le général Négrier ont perdu quelques hommes par suite d'insolation, non-seulement dans les marches, mais même au campement.

» C'est en raison des mauvaises conditions hygiéniques que l'on trouvait à Bac-Lé que le général en chef, décidé à ne pas continuer l'opération sur Lang-Son, qui aurait compromis l'état sanitaire du corps expéditionnaire, a donné l'ordre au général de Négrier de se replier sur Phu-Lang-Gian et d'établir son quartier général à Bac-Ninh.

» Phu-Lang est relié à Bac-Ninh par le télégraphe optique et se trouve à l'abri d'un coup de main. »

LE PLAN DE L'AMIRAL COURBET ET LA MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Pour peu que l'on consulte avec attention une carte de Chine et qu'on se rende bien compte de la situation de la ville de Fou-Tcheou, on reconnaît aisément quelle est en ce moment la situation de la flotte qui commande l'amiral Courbet. La ville de Fou-Tcheou se trouve sur la rivière Min, qui ne peut donner accès aux bâtiments ayant un fort tirant d'eau. Quand l'amiral Courbet vint se poster avec la flottille dont on a donné le détail, on n'était pas en hostilité ouverte avec la Chine, et l'amiral put faire son mouvement en toute sécurité, laissant cependant au large de la rivière les trois cuirassés, le *Bayard*, la *Triomphante* et l'*Atalante*, dont le tirant d'eau était trop fort pour leur permettre d'arriver jusque devant Fou-Tcheou.

Il s'agit maintenant de venir rejoindre avec la flottille les trois cuirassés, et l'opéra-

tion ne se fera pas sans combat, car les Chinois ont garni les deux rives de la rivière Min de redoutables défenses.

De l'île Losing au confluent formé par la jonction des deux bras du fleuve, après l'île de Woufou, c'est-à-dire pendant une vingtaine de milles, le Min coule encaissé dans un ravin profond, aux rives abruptes, et au sommet duquel s'élèvent quelques forts.

Ces forts peuvent effectuer des feux croisés d'une rive à l'autre, mais ne peuvent pas tirer dans le sens de l'axe du fleuve. Nos bâtiments devront passer l'un après l'autre sous le feu de ces forts. Ils auront à livrer un combat d'artillerie, tout en effectuant les manœuvres exigées par la navigation.

Sur l'île Woufou, c'est-à-dire au sud de la passe, il paraît n'y avoir qu'une batterie de cinq pièces peu à l'abri du tir.

On croit savoir que la passe de Kimpai est défendue par une trentaine de pièces des calibres 47 c/m et 45 c/m et au-dessous, celles de petit calibre se chargeant par la bouche et de fabrication chinoise.

Kimpai franchi, la rivière s'élargit et a près de deux kilomètres d'une rive à l'autre.

Les fonds varient, à marée basse, entre six et dix-huit mètres, et, comme la mer monte de 5 mètres 50, les grands navires peuvent remonter aisément jusqu'à la passe Mingan, qui a environ six cents mètres de large.

C'est là que se trouve le second groupe important des défenses. Comme Kimpai, Mingan est défendu par des canons de 45 et de 47 c/m Krupp et Armstrong, et des canons de petit calibre.

Sur la rive gauche d'abord, une batterie casematée taillée dans le rocher, avec des embrasures presque au ras de l'eau, et construite à l'est d'un petit cap élevé. En remontant, une seconde et une troisième batterie casematée.

Sur la rive droite, on ne compte pas moins de six batteries, les unes à ciel ouvert, les autres en casemates, pouvant mettre en ligne une vingtaine de canons. Toutes sont exposées au tir d'enfilade et la plupart d'entre elles ne sont pas à l'abri du tir vertical.

Plus au sud, on trouve encore deux forêts. Il est bon de faire remarquer que toutes ces défenses ont été élevées surtout pour battre des navires remontant la rivière et que leurs pièces seront probablement sans action bien efficace contre des bâtiments venant d'en haut.

En résumé, la division française va avoir très-probablement à soutenir deux combats sérieux. Mais, postée comme elle l'est en amont, elle n'aura pas à combattre au premier moment les défenses principales des Chinois.

Certaines batteries seront démontées facilement par le seul tir des mitrailleuses qui forceront l'ennemi à évacuer des positions intenable.

Mingan forcé, il y aura à réduire Kimpai; mais là l'amiral sera puissamment aidé par les canons de 19 et de 24 centimètres des cuirassés postés au mouillage extérieur. Les ouvrages chinois seront pris entre deux feux, et, en admettant même que la démo-

ralisation ne se mette pas dans les rangs de leurs défenseurs, il est probable que les deux divisions de l'escadre parviendront à réduire tous les ouvrages.

En consultant la carte de la rivière Min, on doit admettre que l'opération se fera en deux fois, l'amiral attaquant à marée montante, c'est-à-dire avec le courant debout, ce qui permet aux bâtiments d'être maîtres de leurs manœuvres.

La lutte n'est pas inégale; nous pouvons même ajouter que, si les ouvrages chinois étaient défendus par des Européens, il est certain que l'opération que l'amiral Courbet dirige à l'heure actuelle pourrait prendre rang parmi les faits d'armes les plus périlleux de notre siècle.

Chronique générale.

On télégraphie de Valenciennes, 28 août :

« Un incident regrettable s'est passé à Valenciennes, au moment de la rentrée en ville de la musique municipale, qui revenait victorieuse du concours de Rouen.

» Un sous-lieutenant d'infanterie ayant abordé deux soldats en état d'ivresse qui ne le savaient pas, ceux-ci prirent la fuite, et l'un d'eux tomba si malheureusement sur le bord du trottoir qu'il s'ouvrit le crâne.

» La foule, très-nombreuse en ce moment, voulut faire un mauvais parti au sous-lieutenant qui, protégé par quelques officiers, parvint jusqu'au café de la Paix où il put se réfugier; mais la foule était compacte en face du café et ne cessait de vociférer contre tous les officiers du 8^e dragons qui étaient sur la terrasse.

» Une partie de la foule alla même se poster à la porte de derrière du café.

» A dix heures, le sous-lieutenant, accompagné de ses camarades, sortit du café, mais il fut suivi par une foule compacte qui sifflait, chantait la *Marseillaise* et proférait des menaces. Ce n'est que grâce à l'intervention de la police et de la gendarmerie que l'officier a pu gagner son domicile. »

LE CHOLÉRA EN ITALIE.

Rome, 27 août. — La populace du quartier de Porto, à Naples, a maltraité et blessé, hier, un médecin venu pour donner des soins à un cholérique. La foule accusait ce médecin d'être un empoisonneur.

On a découvert, à la Spezzia, que les premières personnes mortes du choléra ont été enterrées clandestinement dans des jardins, sans que l'on ait creusé de fosses. Les pluies abondantes qui sont tombées ces jours derniers ont soulevé des émanations pestilentielles qui ont propagé le fléau.

Plusieurs décès cholériques ont eu lieu dans les provinces de Bologne, d'Aquila, de Bergame, de Campobasso, de Cosenza, de Cuneo, de Massa, de Parme, de Pise, de Porto-Maurizio, de Turin.

A la Spezzia, le nombre des décès cholériques constatés de minuit 24 août à midi

26 a été de 47, ce qui donne un total de 97 décès depuis l'apparition du fléau. Il y a eu dans la ville de Naples 3 cas et 2 décès le 26 août.

Derniers renseignements. — En outre des 40,000 francs annoncés, le roi a encore donné 8,500 francs aux cholériques. M. Depretis a également donné 2,000 francs. Le fléau diminue sensiblement à Busca et à la Spezzia. Dans les autres localités contaminées, le fléau a une tendance à décroître.

Il a pénétré mardi dans les provinces de Pise et de Bologne. Celle de Rome continue à être indemne, malgré l'arrivée de nombreux foyers de la Spezzia. En résumé, quinze provinces italiennes sont atteintes soit soixante-neuf.

Nous lisons dans le Gaulois :

« On se rappelle que, lorsque le choléra éclata à Toulon et à Marseille, S. M. le roi d'Italie envoya dix mille francs pour les cholériques de France.

» Voici le choléra en Italie. On attend, de l'autre côté des Alpes, les dix mille francs que M. Jules Grévy ne peut s'empêcher d'envoyer, à titre de réciprocité, pour les cholériques italiens. »

BULLETIN FINANCIER.

Les rentes s'inscrivent avec une importante avance.

Les baissiers rachètent, ils craignent que le mouvement de reprise soit loin d'être achevé; il est vrai qu'il s'est formé depuis quelques jours un nouveau découvert et que le comptant continue d'acheter.

Nous laissons le 3 0/0 à 78.67 1/2, l'amortissable à 79.90, le 4 1/2 à 107.95.

L'italien suit les rentes avec une tendance encore plus prononcée à s'acheminer graduellement vers le pair. Il reste à 95.90.

La Banque de France se négocie à 5,000 fr. Dans le bilan hebdomadaire publié aujourd'hui, les bénéfices figurent seulement pour 320,000 fr.

La fermeté du Crédit Foncier s'accroît; en la recherche aujourd'hui à 1,288.75. Le mouvement des achats conserve une grande activité sur les Obligations Foncières et Communales. C'est précisément aux époques où les valeurs de spéculation subissent de violents assauts, que l'épargne s'attache plus encore aux obligations de tout repos. La Banque de Paris cote 775 fr., la Banque d'Escompte 520 fr., la Société Générale 465 fr.

Le Crédit Lyonnais est en nouvelle baisse et ses affaires à 550 fr.; même à ce prix on ne peut réaliser le titre. Les porteurs commencent à s'effrayer de la situation immobilière et des frais généraux de cette Société. Bien que la Bourse soit excellente aujourd'hui, le Crédit Lyonnais perd du terrain au lieu d'en gagner. Sur le Suez, la hausse fait de nombreux progrès, il ferme à 1,942.25. Les recettes du transit ont été de 120,000 fr. pour la journée du 27 août. On cote 587.50 sur la Banque Ottomane; 300 sur l'Egypte; la Turc est faible à 8.47.

Les cours sont encore suffisants pour engager les porteurs à réaliser et à remplacer leurs capitaux en obligations de priorité ottomanes remboursables en 21 ans à 500 fr., ils feront ainsi un bon placement et éviteront la baisse prochaine qui devra atteindre le 5 0/0 turc.

L'obligation Ouest-Algérien 4 0/0 est demandée; le titre garanti par l'Etat donne un revenu annuel de 20 fr.

Les chemins de fer français ne donnent pas lieu à de grandes variations. On traite: le Nord à 1,637.50, l'Orléans à 1,317.50, le Lyon à 1,237.50, le Midi à 1,167.50, l'Est à 772.50, l'Ouest à 835.

« Les Versaillais sont depuis deux jours dans Paris; mais ils avancent lentement; la résistance est héroïque; les Tuileries et l'Hôtel-de-Ville sont encore à nous! »

Puis, sans écouter les cris divers que cette lecture excita parmi ses camarades, le Taciturne se leva et faisant un signe aux quatre hommes qui composaient avec lui l'escorte et la garde de Louise d'Elplay, il quitta la colline et s'arrêta avec eux près du pont-levis.

— Tenons conseil, dit-il en s'asseyant.

— Nous l'écoutons, répondit le petit Jules.

— Je viens de recevoir un ordre du lieutenant.

— Très-bien! mais attends un instant. Je vais d'abord chasser ce vieillard qui nous écoute.

— Laisse-le donc tranquille, il ne nous gênera guère.

— J'ai peur qu'il ne soit encore un espion de Versailles.

— Eh, mon pauvre Jules, il ne s'agit plus d'espions. C'est fini! Avant une heure, peut-être, les Versaillais seront ici. Le vieux pousserait des cris et attirerait la foule de notre côté. Mieux vaut le laisser dormir. A son âge, d'ailleurs, il ne nous entendra pas.

— Soit! dit le petit Jules. Je l'écoute. Parle vite.

— Le lieutenant m'écrit d'exécuter à l'instant la citoyenne que nous gardons ici, et de le rejoindre

ensuite à Arcueil.

Cet ordre d'Andermahr fut écouté dans un profond silence. Seul, le vieillard fit un brusque mouvement qu'il repréna aussitôt, en se couchant dans l'herbe. Les fédérés ne l'aperçurent point.

— Qu'en pensez-vous? demanda le Taciturne.

— Il n'y a point à penser, répondit Jules. Il faut obéir, voilà tout.

— Je t'avoue, dit le Taciturne en s'adressant à Jules dont il connaissait de longue date la férocité, je t'avoue que la besogne me dégoûte.

Le petit Jules se redressa, et son œil lança des éclairs :

— Ah! vous voilà bien, lâches et vantards! s'écria-t-il. Voilà pourquoi la Commune périt cette nuit! Non! non! pas de pitié! Je donnerais dix jours de solde pour être là-bas, avec les patriotes qui font ce beau feu de joie!

Le Taciturne, tout confus de cette sortie, fit une dernière et timide tentative :

— Je ne dis pas, reprit-il, qu'il ne faut point se venger ni se défendre; vous m'avez vu à l'œuvre, camarades, et vous savez si j'ai reculé. Mais tuer une petite fille. A quoi servira ce dernier coup?

— C'est un otage de la Commune! s'écria Jules en grinçant des dents. D'ailleurs, j'ai envie de tuer quelqu'un ce matin, pour venger nos amis.

J'ai honte de ce commandant qui s'est enfui comme un misérable, et de ces lâches qui sont allés se

cacher chez les paysans. Avant que les Versaillais n'arrivent, je me chargerai de l'exécution, et si vous ne m'aidez pas, j'irai le dire au lieutenant!

Cette menace leva tous les scrupules. La crainte du lieutenant survivait, chez les fédérés, à tout autre sentiment. Les cinq hommes rentrèrent au fort.

A ce moment la lumière du jour commençait à éteindre la leur des incendies, et le soleil éclairait déjà la cime des bois de Châtillon et de Verrières. Le sort de Louise était décidé, et dans quelques instants l'infortunée allait mourir.

Tout à coup le vieillard, qui avait silencieusement écouté les cris du petit Jules, se leva, fit quelques pas, se cacha dans un pli des fortifications, jeta bas la perruque blanche et la houppelande qui le recouvraient et apparut sous les traits intelligents et déterminés du messager Thomas.

Il franchit rapidement le pont-levis et pénétra dans le fort abandonné; en un instant il eut rejoint les fédérés qui discutaient les modes les plus rapides d'exécution. En l'apercevant, ceux-ci poussèrent un cri d'étonnement :

— Thomas! dirent-ils, le messager qui nous a trahis! l'espion de Versailles, condamné à mort! Saisissons-le.

Et se jetant aussitôt sur lui, ils l'entraînèrent dans la prison.

Thomas lui suivit sans répondre; il se rapprochait ainsi de celle qu'il avait juré de sauver au péril de sa vie.

Quand ils furent entrés dans une grande salle qui servait de corps de garde et précédait les cellules, le Taciturne interrogea Thomas et lui demanda pourquoi il se présentait ainsi devant eux.

— Je veux voir, répondit le messager, la citoyenne Louise d'Elplay, confiée à votre garde. (A suivre.) — CH. SAINT-MARTIN.

Par une de ces dernières journées sénégalaises, Coupeau, ruisselant de sueur, entra à l'Assemblée.

— Garçon! s'écria-t-il, vite un litre... je meurs de soif!

En trois lampes la liquide est absorbé.

Alors le joyeux ivrogne, interpellant le manœuvre d'une voix douce :

— Maintenant que je n'ai plus soif, donnez-moi un autre litre... pour le plaisir!

Un paysan tombe dans la Marne et disparaît. Il ne reste que son chapeau flottant à la dérive.

Passé un pêcheur qui, jetant sa ligne, pique une tête, saisit notre homme par les cheveux et le dépose sù et saut sur la berge.

Mais celui-ci, tout inquiet, se fâta le front, regarda à droite et à gauche, puis se retournant vers son sauveur :

— Et mon capiau? Ben sûr que vous l'avez laissé perdre?

Chronique militaire.

Le général Polz, commandant l'École d'application de Fontainebleau, va être mis à la tête d'une brigade active.

Le général Pittié, secrétaire général de la présidence et chef de la maison militaire du Président de la République, vient d'arriver à Amiens, et nous croyons pouvoir annoncer comme probable la nomination prochaine du général Pittié au commandement de la 3^e division d'infanterie.

M. Mioura, général de division japonais, commandant l'École militaire d'Ichigo, les commandants Yabouki et Ossaka, le lieutenant Kakara, membres de la mission militaire japonaise, viennent d'arriver à Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA CLASSE DE 1883.

Le ministre de la guerre vient d'arrêter les opérations des conseils de révision pour la formation de la classe de 1883.

Le contingent fournit cette année 138,926 jeunes soldats après au service et devant répondre à l'appel. Sur ce total, 72 30 0/0 seront affectés à la première portion qui complètera ainsi 400,445 jeunes soldats, et 27 70 0/0 à la seconde, qui en comprendra 38,484.

D'autre part, le ministre de la marine a demandé 7,610 hommes pour l'armée de mer, ce qui réduit la première portion à 92,835 et même à 84,000 ou 85,000 en réalité, par suite des non valeurs.

En outre, on incorporera, cette année, 15,919 ajournés des classes 1881 et 1882, devenus propres au service.

Il est probable que l'appel de la classe aura lieu du 10 au 20 novembre prochain.

GRANDES. — Nous rappelons que l'assemblée dite de la Saint-Louis aura lieu dimanche prochain 31 août. Il y aura différents jeux, mâts de cocagne, etc. Le soir : illumination, feu d'artifice et retraite aux flambeaux.

COMBRÉE. — Le 24 août, un violent incendie a éclaté dans la forêt de Combrée, près des ardoisières. C'était vers 4 heures du soir.

Il y avait une vente publique à Bouillé-Ménard. Des personnes qui s'y rendaient aperçurent tout à coup les flammes qui commençaient à s'élever sur le bord de la route. Immédiatement l'alarme fut donnée; mais, avant que les secours fussent arrivés de Combrée, l'incendie avait déjà pris de grandes proportions.

Les pompiers du bourg et un grand nombre de personnes se sont mis avec ardeur à combattre le sinistre; en dépit de leurs efforts, le feu s'étendait toujours. On fit prévenir les pompiers de Pouancé. Sans ce renfort, disent les témoins oculaires, on ne sait où les flammes se seraient arrêtées.

Cependant, c'est le 25 seulement, à une heure du matin, que le fléau fut entièrement conjuré.

Cinquante hectares de bois étaient réduits en cendres.

M. le marquis de Praulx éprouve une perte de 30,000 fr.; la forêt est assurée.

On attribue cet incendie à l'imprudence d'un fumeur qui se rendait à Bouillé-Ménard.

(Journal de Maine-et-Loire.)

LE PHYLLOXERA DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE.

La présence du phylloxera vient d'être constatée par M. Andouard, à Oudon. Cette triste nouvelle a été annoncée officiellement par M. le Préfet au Conseil général de la Loire-Inférieure dans la séance de mercredi. Hier matin, au début de la séance, M. le Préfet a donné de nouveaux renseignements. La présence du fléau a été signalée dans les communes de Carquefou et de Mauves; dans cette dernière commune, 40 hectares sont atteints. Il est urgent de prendre des mesures énergiques.

Aussi le Conseil général n'a-t-il pas hésité à augmenter de 8,000 fr. le secours inscrit pour les études sur le phylloxera.

On écrit de Châteaugontier, au Journal de Rennes, que M. le maire de Douloup a une singulière façon d'entendre et de pratiquer le maintien de l'ordre dans sa commune. Voici le fait tel que le raconte le correspondant du journal breton :

« C'était vendredi, 45 août, jour de l'Assomption, et vous savez que dans nos campagnes on conserve volontiers les vieilles coutumes et celle, entre autres, d'assister à la procession solennelle de ce jour. Je peux même vous dire que la commune y était bien représentée. Si M. le maire n'y était pas, vous allez voir tout-à-l'heure qu'il a tenu, lui aussi, à s'y faire représenter. Pour cette solennité, le but de la procession, tous les ans, se trouve sur un chemin vicinal et à environ 200 mètres de l'église. Elle y était à peine arrivée que les personnes se trouvant à l'arrière-garde se mirent à pousser des cris de détresse en voyant arriver l'ambassade de M. le maire, composée d'environ cinquante bêtes à cornes poussées vigoureusement par un bossu, à grand renfort de coups de fouet. Vous voyez d'ici le tableau : 250 à 300 personnes, hommes, femmes et enfants, entassés dans un espace assez restreint et chargés par cette cavalerie d'un nouveau genre. Heureusement que les rigoles étaient disponibles et que tous ont pu s'y blottir pendant le passage de cette avalanche. Il est bon d'ajouter qu'il était alors quatre heures de l'après-midi, et que le maire, propriétaire dudit troupeau, n'envoie habituellement ses bêtes dehors qu'une heure plus tard. »

BOURGES.

M. Rigolet, confiseur, a été assassiné, vendredi soir, vers neuf heures et demie, par un de ses apprentis, nommé Wentzeis, qui n'a pas encore quatorze ans.

Le précoce criminel s'est servi, pour l'accomplissement du meurtre, d'un long et large couteau de cuisine, dont il avait eu soin d'affiler la lame. Il a frappé son patron au cou avec une telle force que la lame tout entière a disparu dans la blessure.

La victime a rendu le dernier soupir quelques minutes après, mais, avant de mourir, a désigné l'assassin qui a été arrêté samedi matin dans les combles de la maison. Il a déclaré cyniquement qu'il préméditait le coup depuis quinze jours.

C'était un mauvais drôle, que son patron avait plusieurs fois menacé de congédier.

Variétés.

TROP DE SOLEIL

NOUVELLE

Par Ch. Saint-Martin.

(Suite et fin.)

Le petit facteur se remit en marche par une chaleur accablante au milieu des cailloux, de la poussière et de la fatigue. Il ne sentait qu'une chose, c'est qu'il allait enfin arriver au but de sa course, qu'il allait voir Marie et qu'elle serait contente de lui après un pareil effort. Vraiment elle aurait raison d'être reconnaissante, car le pauvre François était épuisé, il le sentait maintenant; son corps pesait comme du plomb et sa tête tournait comme un moulin à farine. Mais il était presque rendu; encore quelques centaines de mètres et il apercevrait l'Emmeline où il pourrait se reposer un peu près d'elle.

Plus on monte, plus la chaleur est grande, plus le chemin est difficile. Enfin voilà les champs de l'Emmeline; dans les uns la moisson est déjà abattue et couchée en gerbes abondantes, dans d'autres elle attend la faux du moissonneur. En approchant, François entend de joyeux rires qui partent d'un champ de blé; ce sont les habitants de la ferme, maîtres et serviteurs, qui prennent leur repas, à l'ombre, en attendant la reprise du travail. François aperçoit Marie, assise au milieu d'eux; elle se retourne, elle le voit, elle se lève promptement pour venir à lui, et le pauvre facteur, dans sa joie, agite la lettre au bout de son bras pour que la jeune fille soit contente plus tôt.

Marie s'avance, elle la prend avec un sourire, elle regarde l'écriture, et une joie visible passe sur son visage. François devrait être heureux; celle qu'il aime est devant

lui; pourquoi se sent-il troublé? pourquoi les doutes du père Mathurin passent-ils devant ses yeux comme de noires visions?

— Mademoiselle Marie, dit-il timidement, c'est bien une lettre de votre oncle d'Afrique, n'est-ce pas?

La belle fille fronça le sourcil.

— Qu'est-ce que cela vous fait, François? répond-elle; je n'aime pas qu'on se mêle de mes affaires.

— Sans doute, balbutie François, mais vous savez bien ce que vous m'avez dit souvent... vous m'avez presque promis le dimanche de Pâques fleuries...

— Laissez-moi tranquille, répondit Marie, je n'avais rien à vous promettre et je ne vous ai rien promis.

François baissa la tête : le champ de blé, les épis, les sillons, tout dansait autour de lui; il eut pourtant encore la force d'ajouter :

— Je n'avais ménagé ni mes forces ni mon courage pour vous apporter cette lettre plus tôt, Mademoiselle Marie, et je croyais recevoir une autre récompense.

— Ah! par exemple, vous n'avez fait que votre métier, reprit durement la jeune fille.

Pour le coup, François n'y tint plus; il pensa qu'il était inutile de continuer la conversation et repartit tristement. A l'entrée du champ était un gros buisson; il alla jusque-là; mais de l'autre côté le chemin était si pierreux, si brûlant, les rayons du soleil se réfléchissaient si durement sur ce sol desséché, que le pauvre petit facteur fut pris d'une suffocation subite et tomba de nouveau contre les épinettes.

Dans le sillon, la belle Marie, sans plus s'occuper de François, avait fait sauter l'enveloppe avec grande hâte; pendant qu'elle lisait, une vive émotion se manifestait sur ses traits, et avant d'avoir achevé, elle appela son père à deux reprises.

Le fermier se retourna avec la lenteur de l'homme des champs et s'avance vers sa fille :

— Que veux-tu, Marie? dit-il; de qui est cette lettre?

— De notre cousin Grégoire. Mon père, je suis bien heureuse. Mais venez plus loin, je vous prie, personne n'a besoin d'entendre ce que j'ai à vous dire.

Ils s'écartèrent de leurs serviteurs et vinrent s'asseoir près du buisson qui de ce côté faisait ombrage.

— Mon père, dit la jeune fille, Grégoire m'écrit qu'il arrive dans trois semaines, et que son premier soin sera de vous demander ma main. Vous savez que j'ai toujours désiré ce mariage. Grégoire est riche; il doit acheter une auberge dans la plaine; je serai contente de ne plus travailler aux champs, d'être dans un bourg, presque dans une ville. Si vous le voulez, nous nous marierons dès qu'il sera de retour.

— Je n'y vois point d'empêchements, tu le sais, dit le père.

— Eh bien! reprit Marie joyeuse, allons de suite en parler à ma mère et préparons tout pour la noce.

Ils se levaient pour se diriger vers la ferme lorsque tout-à-coup le père se retourna :

— Quel est ce bruit, Marie? demanda-t-il, en regardant le buisson. J'ai cru entendre une plainte, un gémissement.

— Mais non, dit la jeune fille en riant. Je n'ai rien entendu. Ce sont peut-être les goussets de genêts qui craquent et s'entrouvrent à la chaleur du soleil.

Ils traversèrent le champ pour rentrer chez eux, et la jeune fille marchait si légèrement qu'elle semblait effleurer la crête des sillons.

La nuit était tout à fait venue quand François ouvrit les yeux; comme il arrive toujours à ces hauteurs, la soirée était très-fraîche et c'était sans doute à l'abondante rosée qui couvrait son front que François avait dû son réveil. Pourquoi était-il là? Que s'était-il passé? D'où venaient la pesanteur et les douleurs qu'il ressentait dans tout son corps? Pendant que ses yeux encore égarés cherchaient à se rappeler les événements et sondaient en vain les profondeurs des ténébres, la brise fit tourbillonner près de lui un papier blanc qui lui touche le visage.

François le saisit au vol et reconnut aussitôt l'enveloppe d'une lettre. Ce simple indice, ce fil léger, suffirent à son esprit pour dévider l'écheveau de la journée passée; il se rappela instantanément, dans les moindres détails, les événements qui s'étaient succédés, il crut même sentir encore ce coup de soleil plus brûlant que les autres, sous lequel il était tombé, et cet autre choc douloureux qui, quelques instants après, aux

paroles de Marie, lui avait arraché un cri et avait achevé de lui faire perdre connaissance.

Il se leva péniblement et commença à descendre le sentier; il lui semblait avoir vieilli de dix ans; il croyait avoir un autre cœur dans la poitrine, des jambes de vieillard au lieu de ses jambes de vingt ans. Malgré tous ses efforts, il ne put descendre jusqu'au bas de la colline de Montjoye et fut obligé de s'arrêter à mi-chemin dans la cabane en ce moment déserte du père Mathurin. Ce fut là qu'il passa la nuit, au milieu de rêves agités, croyant être lui-même le vieux cantonnier et se prenant à répéter souvent :

— Du temps que j'étais jeune et que Marie Gourand était une belle fille!...

Fontainebleau (Seine-et-Marne), 12 août 1878.

Par suite d'hémorrhagie, j'étais tombée dans une anémie intense. Ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse, j'ai désiré essayer le FER BRAVAIS. Vous dire, Monsieur, le bien-être que j'ai éprouvé, n'est pas chose croyable; je dors, je mange, je marche, et ma pauvre figure annonce la vie. Jugez si je me trouve heureuse depuis si longtemps que je souffrais. Veuve FOUAEN.

Dans toutes les pharmacies.—Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Le préservatif des Épidémies est trouvé. — Voir aux annonces : l'Anti-microbes BRAVAIS.

8 fois sur 10, les migraines, les névralgies de la tête, de l'estomac ou des reins et la sciatique sont guéris en quelques instants par les perles du Dr CLERTAN A LA TÉRÉBENTHINE. (Avaler 3 ou 4 perles à chaque crise.) 2 fr. le flacon dans toutes les pharmacies; gros, 19, rue Jacob, à Paris.

PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES

44 ans de succès.

32 RÉCOMPENSES, dont 5 DIPLÔMES D'HONNEUR ET 10 MÉDAILLES D'OR.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; contre la dysenterie et la cholérite.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations et exiger le nom de DE RICQLÈS.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, lancements, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès; 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calcestrat, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr. 16 fr.; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épicière. Du Barry et Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,

Le samedi 30 août 1884, à midi précis,

A Saumur, place de la Bilange:

- 1° D'un cheval percheron, gris pommelé, âgé de 9 ans;
- 2° Un chariot à 4 roues, couvert d'une bâche en toile;
- 3° Un très-bon harnais;
- 4° Deux blouses bleues en coton, un pantalon, un sac et un lot de liège.

Cette vente aura lieu en vertu d'un jugement rendu par M. le Juge de Paix du canton nord-ouest de Saumur, le 26 juillet 1884, à la requête de M. Pierre de Borville, maître d'hôtel à Saumur, contre M. Delphin Cordillier, marchand ambulant, demeurant à Grand-Ruys-de-Bains (Vosges).

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(603)

CH. MILLION.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 31 août 1884, à midi, dans une maison située à Montreuil-Bellay, place du Marché, il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession de M. BESNARD.

On vendra notamment :

Plusieurs lits complets, armoires, chaises, tables, linge de corps et de ménage, chaudière à l'usage de teinturier et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885. BEAU ET VASTE

MAGASIN Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LIBRETON, même rue. (86)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE CUVE

Pouvant contenir trois barriques et servir de pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

A GÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (603)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

ON DEMANDE un associé, pour une boucherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

Les Magasins de la Glanuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, demande un clerc au courant d'une étude. (620)

DEUX JEUNES GENS demandent une place.

S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

M. BEAUFILS-ARDOUIN prévient le public qu'il interdit la chasse sur ses propriétés, communes de Varennes-sous-Montsoreau, Villebrier et Russé. (621)

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (576)

REPRÉSENTATION SÉRIEUSE. — Affaire sûre. 15 fr. par jour; en voyageant 30 fr. Articles nouveaux. — S'adresser Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, Paris.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

TRINQUEBALLE

Grand roman de cape et d'épée

Par MAURICE DRACK.

LA FILLE DU DÉCAPITÉ

Par Eugène MORRET.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

Nota. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 41, PARIS.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Poux, Mouches, Cafards, Arles, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UZY, rue de la Tonnelles, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Saumur, imprimerie P. GODET.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur: LA CHASSE

2^e édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUDEL. Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

En vente chez tous les libraires: LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

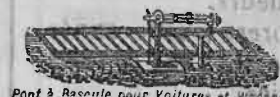
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE
Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.
LÉONARD PAUPIER
84, Rue Saint-Maur, à PARIS
80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



ANTI-MICROBES BRAVAIS

Préventif et curatif de toutes les maladies transmissibles telles que CHOLÉRA, Cholérine, Dysenterie, Diarrhée, Fièvre Typhoïde, Diphtérie (Croup), Variole, Phtisie, Fièvre jaune, Typhus, Peste, etc.

SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
Prix du Flacon de Cent Granules, avec l'Instruction, 5 fr.
VENTE EN GROS: 27, Rue de Londres, PARIS.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	77 25	78 60	Est	768 25	770	Obligations.			Gaz parisien	513	514
3 % amortissable	79 40	80 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1231 25	1235	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	515	513	Est	370	370 50
3 % (nouveau)			Midi	1182 50	1187 50	— 1865, 4 %	517	516 25	Midi	369	369 75
4 1/2 %	108 70	109 25	Nord	1655	1655	— 1871, 5 %	393 50	395 75	Nord	380	380
4 1/2 % (nouveau)	107 40	107 90	Orléans	1315	1312 50	— 1869, 3 %	402	403	Orléans	369 75	368 50
Obligations du Trésor	306	303 50	Ouest	831 25	835	— 1871, 5 %	513 25	515 50	Ouest	368 75	369
Banque de France	5070	5065	Compagnie parisienne du Gaz	1515	1530	— 1876, 4 %	515	515	Paris-Lyon-Méditerranée	371	372
Société Générale	462 50	462 50	Canal de Suez	1937 50	1940	Bons de liquid. Ville de Paris	524	524	Paris-Bourbonnais	370	370
Comptoir d'escompte	948 75	930	C. gén. Transatlantique	480	480	Obligations communales 1870	454	454	Canal de Suez	575	572 50
Crédit Lyonnais		550				Obligat. foncières 1879 3 %	451	450 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1250	1280				Obligat. foncières 1883 3 %	354	355			
Crédit mobilier	315	313 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-poste.
6	55 — matin (s'arrête à la Possessionnière)
9	13 — matin, omnibus-mixte.
1	25 — soir,
3	32 — —
7	15 — — express,
10	36 — — omnibus, (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
8	31 — — omnibus.
9	37 — — express.
12	48 — — soir, omnibus-mixte.
4	44 — — —
7	4 — — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.
10	24 — — —

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 24	2 11	5 19	9 10
Brion-s.-Thouet	7 14	8 39	2 19	5 4	9 22
Thouars (arrivée)	7 29	8 52	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 05
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL — POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS — MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 36
Mirebeau	6 55	1 57	8 15
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 30	10 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.